

**SUR TOUS LES FRONTS**  
**DÉFENDRE**  
**NOS DROITS**  
**DÉFENDRE**  
**NOS CHOIX**



*« Sur tous les fronts, nous nous sommes battus pour défendre nos droits et défendre nos choix d'une société démocratique, de justice sociale, d'équité et de liberté. Notre défense du bien commun a trouvé écho dans toutes les classes de la société, les*

*Québécoises et les Québécois n'ont pas accepté les projets de démembrement sauvage de l'État et la liquidation de leurs actifs collectifs. »*





D'entrée de jeu, le président de la **Centrale des syndicats démocratiques (CSD)**, **François Vaudreuil**, a donné le ton aux débats de la 30e assemblée plénière, qui, sur le thème « Sur tous les fronts, défendre nos droits, défendre nos choix » a réuni à Saint-Hyacinthe les 3, 4 et 5 juin 2004 plus de 450 personnes.

Le président a rappelé les « lois odieuses que le gouvernement Charest a adoptées sur le bâillon » et qui ne peuvent « qu'entraîner la détérioration des conditions de travail et de vie de milliers de personnes, les poussant vers l'exclusion et la précarité. Elles constituent même une menace directe à leur santé et à leur sécurité qui risquent d'être sacrifiées sur l'autel du profit. »

Mais, loin de sombrer dans la résignation et la morosité, il a enjoint les délégués à rester mobilisés, « car si aujourd'hui nous baissons les bras, si aujourd'hui nous nous taisons, nos revendications finiront par tomber dans l'oubli. »

Le maintien de cette mobilisation est d'autant plus essentiel que si le gouvernement Charest refuse de restaurer les droits des travailleurs, cette question pourrait être un

enjeu primordial des prochaines élections provinciales comme l'a été dans le passé le réajustement du secteur résidentiel au régime de relations du travail de l'industrie de la construction.

Le coup de force que les libéraux de Jean Charest ont tenté contre le mouvement syndical québécois au cours de la dernière année leur a également permis d'occulter plusieurs dossiers d'importance. Ainsi, la question des besoins de protection sociale des personnes vivant une situation de travail non traditionnelle ou celle de la santé mentale n'ont jamais figuré à l'agenda politique du gouvernement.



## La mondialisation a frappé

La mondialisation de l'économie a, elle aussi, frappé de plein fouet la CSD, François Vaudreuil a rappelé les fermetures d'usines qu'a vécues la Centrale. Ce sont des milliers de travailleurs qui se sont retrouvés sans emploi, victimes de l'avidité des entreprises, de la concurrence effrénée qu'elles se livrent ou encore du manque de vision de leurs dirigeants.

Heureusement, il y a eu des entreprises qui ont échappé à une mort certaine comme Tissages Sherbrooke et Cavalier Textiles de Sherbrooke. « Refusant de céder au défaitisme, les travailleuses et les travailleurs se sont investis à fond dans la relance de leur usine. Ils ont osé, accompagnés et soutenus par le personnel de la CSD, faire autrement en créant une coopérative de travailleurs actionnaires en s'associant à des partenaires locaux pour acheter leur usine et garder leur emploi », a-t-il mentionné.

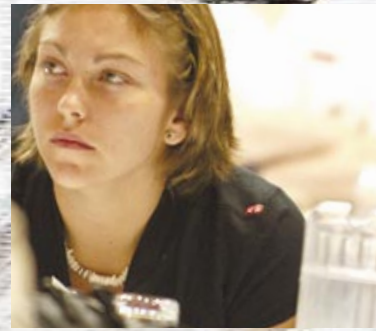
Une voie que d'autres entreprises pourraient emprunter selon le président. Il souhaite cependant aller plus loin encore, en élaborant un modèle de gestion participative nécessaire à l'émergence



de réponses novatrices aux problèmes de conciliation travail-famille, de santé mentale et de vieillissement de la main-d'œuvre.

François Vaudreuil a averti les délégués que le vrai défi qu'ils ont à rencontrer est de concilier une approche humaniste avec les exigences de productivité édictées par le marché. « La problématique à laquelle nous faisons face comme centrale syndicale est, bien sûr, de conserver les emplois de qualité au Québec, d'en créer et d'en développer, mais surtout d'humaniser le travail, afin qu'il soit une source d'épanouissement, de réalisation et non pas un facteur d'aliénation. La redistribution des gains potentiels de productivité doit donc se faire en faveur des travailleuses et des travailleurs et non plus du capital. »

Suite à la page 12



Suite de la page 11

## Des priorités

Ce ne sera pas là la seule priorité de la Centrale pour les prochains mois, le harcèlement psychologique en est une autre. L'inclusion dans la Loi sur les normes du travail de dispositions sur le harcèlement – une première en Amérique du Nord – assure à tous les travailleurs le droit à un environnement qui en est exempt.

Dans cette perspective, les syndicats ont un rôle crucial à jouer auprès de leurs membres que ce soit au chapitre de la prévention comme à ceux de la sensibilisation, de l'information et du soutien. Une responsabilité à laquelle la CSD ne s'est pas dérobée, puisqu'elle a élaboré un outil de mesure permettant de cerner l'envergure du problème dans chaque milieu de travail, et un guide d'action qui propose un nouveau

modèle d'intervention syndicale tant auprès des personnes qui subissent du harcèlement psychologique qu'auprès de celles qui en commettent.

Mais là encore, le président de la CSD presse les délégués à aller plus loin et à « agir à la source même du problème en questionnant l'organisation du travail dans chaque milieu, en identifiant les tensions qu'elle engendre afin de changer les façons de faire, les attitudes et les comportements. »

Conscient que sans l'action collective, les travailleurs non syndiqués pourront difficile-

ment s'attaquer aux causes systémiques du harcèlement, François Vaudreuil a réclamé l'application des nouvelles dispositions de la loi aux personnes en situation de travail non traditionnelle ainsi que l'accès à la syndicalisation des personnes qui en sont exclues.

## Des acquis collectifs menacés

Le président a également fait part aux délégués des menaces que le gouvernement fait peser sur la Commission des lésions professionnelles (CLP) en projetant sa fusion avec le Tribunal administratif du Québec (TAQ). « Avec la

disparition de la CLP, c'est toute la dynamique des relations du travail qui serait menacée, puisque, dans le système actuel, des représentants syndicaux et patronaux contribuent, par leur expertise et leur connaissance du terrain, à aider les commissaires à rendre leurs décisions », a-t-il fait remarquer.

Le plan de modernisation de l'État, déposé dernièrement par la grande argentière de l'État, Monique Jérôme-Forget et qui accorde une place de choix aux partenariats public-privé inquiète François Vaudreuil, il s'en est ouvert aux délégués.



« La CSD ne peut accepter que le visage de l'État soit modifié sans que les Québécoises et les Québécois n'aient leur mot à dire. Le mépris de la démocratie a des limites. Nous ne pouvons pas accepter, non plus, que la santé et l'éducation soient ravalées au rang de services et livrées en pâture au privé. Nous devons nous montrer particulièrement vigilants car ce plan de modernisation renvoie à l'idéologie même du gouvernement qui mise sur la responsabilité individuelle ainsi que sur les lois du marché pour orchestrer l'évolution de la société québécoise. »



### Les forums régionaux

Le président a expliqué l'absence de la Centrale aux forums régionaux, organisés par le gouvernement Charest. Une décision qui s'appuie sur plusieurs raisons : le temps alloué aux interventions, l'évacuation des débats de toutes les questions cruciales, à commencer par celles qui touchent le monde du travail, et la façon de choisir les participants. Autant d'ingrédients qui, selon lui, ne peuvent conduire qu'à un simulacre de consultation démocratique.

Quant à la participation de la CSD au forum national les 13 et 14 octobre, François Vaudreuil a ajouté qu'elle dépendra de la façon dont il sera organisé et des thèmes qui y seront abordés.

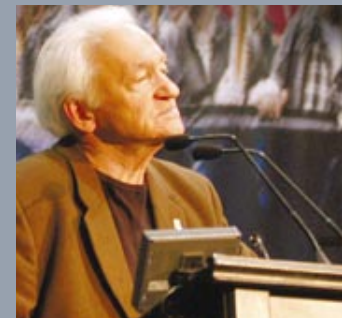
### Une démocratie représentative

Enfin, le président a abordé la question de la réforme des institutions démocratiques, promise par le gouvernement Charest et

## « La CSD, plus nécessaire que jamais! »

– Jean-Paul Hétu

« Dans un monde en perpétuel changement, la CSD répond plus que jamais aux besoins des travailleurs, par sa structure démocratique, les principes sur lesquels elle a été bâtie et les valeurs qu'elle prône aux membres de ses syndicats affiliés. »



S'adressant aux délégués, **Jean-Paul Hétu**, vice-président fondateur et président de la Centrale de 1981 à 1989, a souligné combien la présence de la CSD sur l'échiquier syndical québécois est aujourd'hui plus nécessaire qu'elle ne l'ait jamais été.

Les syndicats ne se limitent plus aujourd'hui à jouer un rôle de chien de garde, leurs responsabilités dépassent l'application de la convention collective.

Le passage d'une société industrielle protégée, fermée au monde, à une société de communication, ouverte, dans laquelle les biens circulent librement, les récessions des années 1980 et 1990, la mondialisation et l'émergence du néo-libéralisme ont changé à jamais le visage du syndicalisme.

« Entraînée dans ce tourbillon, l'action syndicale a, elle aussi, changé. Le mouvement syndical doit répondre aux attentes nouvelles de ses membres tout en étant constamment sur la défensive parce qu'il veut protéger les acquis sociaux. Le coup de force du gouvernement Charest contre l'article 45 du Code du travail n'est qu'un exemple d'une déjà trop longue série d'attaques contre les droits des travailleurs », a-t-il fait remarquer.

Les entreprises ne sont plus gérées comme hier « selon le modèle de l'organisation scientifique du travail. » Leur mode de gestion repose aujourd'hui sur la compétition et le gain à tout prix.

Les gouvernements sont, eux aussi, guidés par une approche monétariste. « Sous prétexte de ne pas endetter davantage les Québécois, nos gouvernements ont opté pour le déficit zéro. Ils ont changé leur vision de la gouvernance au point de sabrer nos programmes sociaux et de vouloir tout privatiser », d'affirmer Jean-Paul Hétu.

Le syndicalisme que propose la CSD depuis plus de trente ans est lié « à notre conception du rôle du travailleur et sa place dans son milieu de travail, dans la société. » La lutte syndicale n'est pas que pour l'amélioration des conditions de travail, mais aussi pour l'obtention des conditions dans lesquelles le travailleur pourra démontrer tout son savoir-faire, sa capacité d'innovation.

Suite à la page 14



Suite de la page 13

réclamée par un grand nombre de Québécoises et de Québécois. « *Seule une démocratie plus représentative permettrait l'expression du pluralisme politique tout en mettant fin à la sous-représentation chronique des tiers partis* », ce qui commande, entre autres, la meilleure adéquation possible entre l'expression de la volonté populaire et la représentation parlementaire, la tenue des élections à date fixe, l'élection du premier ministre par le suffrage universel.

Ce ne sont que quelques-unes des priorités auxquelles la CSD devra s'attaquer au cours des prochains mois et elle ne pourra le faire sans la mobilisation de ses syndicats affiliés et la solidarité de tous les travailleurs. « *Nous devons oublier tout ce qui nous sépare pour puiser dans ce qui nous rassemble la détermination et l'énergie dont*



*nous aurons besoin pour défendre nos droits, défendre nos choix. Nous devons nous nourrir des valeurs sur lesquelles notre engagement syndical se bâtit quotidiennement pour faire comprendre au gouvernement qu'il doit changer sa façon de gouverner* », a-t-il conclu, chaleureusement applaudi par des délégués galvanisés.

### Prises de position

L'assemblée plénière a aussi été l'occasion pour les délégués de prendre position sur différents dossiers, notamment sur ceux relatifs au programme de soutien du revenu pour les travailleurs âgés, victimes d'un licenciement collectif ou d'une fermeture d'entreprise, à la révision du Régime de rentes du Québec ou à la réforme des institutions démocratiques.

Les délégués ont également décidé de maintenir, à compter du 1er mai 2004, pour une durée de 12 mois, la redevance additionnelle pour le soutien à la solidarité, au montant de deux dollars par mois par membre. ☺